



## Prorogation de prêt d'entreprise

Par **Gregovic**, le **23/09/2020** à **14:49**

Bonjour

La banque demande à ma société le remboursement en totalité du prêt. 47000 euros les conséquences sont désastreuses

J'avais demandé une prorogation suite au Covid car ma société est dans le domaine de prestations traiteurs événementiel. Il est vrai qu'en j'étais déjà un peu en difficulté mais comme bcp d'entreprises. Cela m'avait été refusé sous prétexte que j'avais 2/3 mensualités de retard. Est-ce que la banque a le droit de se servir de ce prétexte pour aggraver la situation ? Ou devait-elle accorder cette prorogation car crise sanitaire ?

D'autant plus que si elle avait accepté j'aurais été en positif car entre temps j'ai alimenté le compte d'un montant qui aurait couvert les mensualités en retard mais ensuite ça c'est cumulé aujourd'hui j'ai 4 mois de retard

Merci